RAPPORT

AU NOM

DE LA COMMISSION

Nommée pour examiner les discours envoyés sur cette question proposée par la section de peinture : Quelle a été et quelle peut être encore l'influence de la peinture sur les mœurs et le gouvernement d'un peuple libre ?

Lu dans la séance publique de l'Institut national des sciences et arts, le 15 germinal an 6 de la République.

En rendant compte des motifs qui ont déterminé le jugement, nous suivrons l'ordre inverse des rangs assignés par le jugement même aux trois mémoires (1) qui

---

(1) Le prix a été décerné au mémoire n° 4, ayant pour épigraphe : *Les dispositions législatives et réglementaires, relatives à la peinture, doivent faire partie des institutions d'un peuple libre.* L'auteur n'a pas joint à son ouvrage de billet cacheté contenant son nom.

L'Institut national aurait voté l'impression de ce mémoire ; mais il a cru ne pas pouvoir, sans le consentement de l'auteur, disposer de son ouvrage.

La première mention honorable a été accordée au mémoire n° 5, portant

ont été distingués dans le nombre de ceux envoyés au concours.

Et d'abord le mémoire n° 1er, qui obtient la seconde mention, est un ouvrage de longue haleine ; il n'aurait guère moins de deux cents pages d'impression, et tiendrait plus de deux heures de lecture.

Aussi l'auteur a-t-il fait beaucoup plus qu'on n'avait demandé par la question proposée ; il s'est jeté dans de longues dissertations sur la peinture en général, *sur les moyens qu'elle emploie, sur les divers buts qu'elle se propose, sur les objets de ses imitations*, etc. Ce n'est que vers la seconde moitié de la seconde partie de son mémoire qu'il a commencé à traiter le sujet du prix ; en sorte qu'il n'y a consacré que le quart environ de son travail. Ce dernier quart a paru le meilleur, à la vérité ; mais on y est arrivé fatigué de tout ce qu'on avait lu de surabondant et d'étranger à la question.

Cette fatigue s'est d'autant plus fait sentir, que l'auteur a beaucoup trop donné à son goût pour la métaphysique : il a promis, au commencement de son mémoire, de ne s'adresser ni au cœur ni à l'imagina-

---

pour épigraphe : *Graiis ingenium.* Depuis que le jugement a été rendu public, l'auteur s'est fait connaître ; c'est le citoyen Robin, peintre, le même qui a peint le plafond de la salle du théâtre des Arts, celui de la salle de Bordeaux, etc.

Il a été fait une seconde mention du mémoire n° 1er, dont l'épigraphe est : *Disce bonas artes, moneo, romana juventus.* Le billet contenant le nom de l'auteur n'a pas été décacheté.

tion, mais à la raison seule; et il n'a que trop bien tenu parole. Est-il donc possible de parler des beaux arts sans que le cœur s'émeuve, sans que l'imagination s'échauffe? Malheur à qui peut en parler ainsi! Quand on croit avoir bien analysé, divisé, disséqué les causes et les effets des émotions que produisent sur les ames sensibles les chefs-d'œuvre des beaux arts, qu'est-ce qu'on a gagné à toutes ces subtilités? Ce n'est point en pâlissant sur une dissertation bien méthodique et bien glaciale, c'est en voyant un tableau de Raphaël, c'est en lisant une ode de Malherbe, que le Corrège et la Fontaine ont senti leur talent. Ceux dont tous les ouvrages se bornent à faire des traités sur les ouvrages des autres, ne connaissent point assez le pouvoir de l'inspiration, du bonheur, de l'instinct; ils ne savent point assez qu'il y a chez les vrais poètes, chez les grands artistes, un génie qui se joue de toutes ces analyses, qui devine les règles, qui les fait sans s'en douter, et qui ne s'embarrasse guère de rechercher le *comment* et le *pourquoi* des chefs-d'œuvre qu'il produit.

Ce goût, nous dirions presque cette fureur de métaphysique, a conduit quelquefois l'auteur à des résultats justes et fins; mais elle l'a fait tomber aussi dans d'étranges paradoxes et dans des erreurs palpables : par exemple, il veut retrancher à la peinture et à la sculpture toutes les allégories, toutes les images d'êtres qui ne sont pas réellement existans dans la nature sous des figures corporelles; il ne veut point que l'on repré-

sente les dieux de la fable. D'avance Boileau avait condamné cette opinion de l'auteur dans ces vers :

Bientôt ils défendront de peindre la Prudence,
De donner à Thémis ni bandeau ni balance,
De figurer aux yeux la Guerre au front d'airain,
Ou le Temps qui s'enfuit une horloge à la main.

Ce même Boileau, si judicieux, ce poète de la raison, après avoir dit,

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable....

a eu soin d'ajouter tout de suite :

Il doit régner par-tout, *et même dans la fable.*

Car la fable a aussi sa vérité.

Enfin ce mémoire n'a pas paru en général bien écrit; le style en est souvent embarrassé, traînant; on y a même rencontré plus d'une incorrection. Toutefois, nous aimons à le répéter, la dernière portion sur-tout de ce travail contient de très-bonnes vues; il a dû coûter beaucoup de peine; et cette peine n'a pas été toujours infructueuse : aussi l'avons-nous cru digne d'attention et d'encouragement. La carrière de la métaphysique semble être celle qui convient le mieux aux méditations de l'auteur : qu'il la suive; la palme qui lui échappe aujourd'hui, il l'obtiendra peut-être dans un autre genre de combat.

Un mémoire qui nous a paru préférable à celui dont nous venons de parler, porte le nº 5 et cette épigraphe : *Graiis ingenium.*

Il est d'un genre bien différent. Nous reprochions

à l'un de la froideur et de la sécheresse : peut-être l'autre a-t-il été emporté trop loin par l'enthousiasme et par l'amour des arts, et sur-tout de l'antiquité.

L'auteur de ce mémoire doit être un érudit, accoutumé à vivre avec les anciens : *Aristote*, *Pausanias*, *Pline*, *Plutarque*, lui sont familiers ; il s'est plu à décrire, d'après ces auteurs, une foule de tableaux des peintres grecs les plus célèbres, des *Polygnote*, des *Nicias*, des *Panaenus* : il ne doute pas un moment que ce ne fussent autant de chefs-d'œuvre ; que ces artistes n'aient été infiniment supérieurs aux peintres modernes, sur-tout du côté de l'expression : il admet sans restriction tous les éloges que leurs historiens leur ont donnés ; il enchérit même sur eux. Parle-t-il, par exemple, du tableau de Pausias, représentant la bataille de Mantinée, gagnée par les Thébains sous les ordres d'Épaminondas, qui y fut tué : « Sans doute, » dit-il, Pausias avait fait ressortir pour la disposition » de ses groupes, et peut-être par les effets et la » puissance des tons, tout ce qu'avait gagné sa patrie » à la mort d'Épaminondas. »

Il faut des yeux bien perçans, ou plutôt une imagination bien vive, pour voir tant de choses dans un tableau qu'on ne voit pas.

Mais ce qu'on ne peut trop louer dans l'auteur de ce mémoire, c'est un véritable et ardent amour de la patrie, qu'il a sans doute puisé chez ces anciens, dont il est l'admirateur et le disciple ; c'est le goût des vertus publiques et privées ; c'est l'aimable sensibilité, c'est la

douce chaleur avec laquelle il parle et des bonnes mœurs et des beaux arts : à coup sûr, cet estimable citoyen aime bien son pays, et en souhaite vivement la prospérité.

Les moyens par lesquels il croit qu'on pourrait donner à la peinture de l'influence sur nos mœurs et notre gouvernement, sont ceux qui se présenteraient d'abord à tous les esprits, et que la plupart de ses rivaux ont indiqués comme lui.

Ce serait de faire représenter non seulement les grands traits historiques les plus honorables à notre nation, mais aussi des traits de désintéressement, de justice, de piété filiale, en un mot des exemples de toutes les vertus publiques et privées; d'orner de ces tableaux les temples, les palais, les lieux publics; d'en écarter toutes les images lascives qui ne peuvent que corrompre les mœurs et enflammer les passions.

Ce serait encore d'honorer les grands peintres, de les récompenser par des distinctions, de leur accorder des places remarquables dans les théâtres et les cérémonies publiques.

Mais une idée qui lui est particulière, ou du moins qu'il a plus développée que tous ses concurrens, c'est qu'il recommande beaucoup de remettre en usage la peinture à fresque, comme plus propre à de grandes compositions, moins susceptible d'altération, et plus facile à entretenir et à réparer. Cette idée a paru juste et digne d'être offerte à l'attention du gouvernement. La fresque serait en effet très-bonne à employer pour

décorer nos édifices publics de grands sujets historiques et nationaux.

L'auteur va jusqu'à offrir lui-même une suite de sujets de tableaux qu'il croit propres à atteindre son but, à ranimer le goût des vertus et l'amour de la patrie.

On se doute bien qu'il va chercher presque tous ses sujets dans l'histoire ancienne, et jusque dans la fable : mais il n'a garde non plus d'oublier ces étonnans exploits de nos guerriers, qui rappellent, qui effacent les temps héroïques. Il propose de peindre le passage du pont de Lodi, celui du Tagliamento, et tant d'autres victoires, et tant de traits de modération et de sagesse du héros *italique*, qu'il compare à Épaminondas, à Alexandre, à Scipion ; et, malgré sa préférence marquée pour les anciens, l'auteur avoue avec plaisir qu'aucun des hommes que vante l'antiquité n'avait, si jeune, fait autant de grandes choses, ni montré autant de modestie après les avoir faites.

Mais le savant, l'honnête auteur de ce mémoire, qui connaît mieux peut-être les anciens que ses contemporains, ne fait nulle difficulté de nous considérer comme des Grecs et des Romains du siècle des Fabricius et des Camille. Il nous vante les mœurs simples et pures des beaux temps des anciennes républiques ; il se récrie sur-tout contre les funestes effets du luxe, et cite avec éloge cet adage d'un ancien : « Qu'une sédition dans la » place publique est moins dangereuse qu'une nouvelle » bandelette ajoutée à la parure d'une femme ». Nos Françaises, quoiqu'elles imitent l'habillement des anciennes

Grecques, pourraient trouver cette morale un peu sévère. Que diraient-elles, si, comme à Athènes, un grave magistrat était institué tout exprès pour juger leur parure et leur en interdire l'excès ?

L'auteur semble ne pas douter que la peinture ne nous eût bientôt corrigés ; qu'elle n'influât en peu de temps sur nos mœurs et sur nos habitudes : mais il n'a pas vu la véritable difficulté, qui consiste en ceci, que la peinture, et les beaux arts en général, influent bien moins sur les mœurs et le gouvernement d'une nation, que les mœurs et le gouvernement n'influent sur eux. J. J. Rousseau a fort bien remarqué que les pièces de théâtre ne peuvent avoir aucun succès, si elles ne flattent les opinions et les penchans des spectateurs.

Pour que la peinture soit utile, pour qu'elle inspire et fortifie l'amour de la liberté et de la patrie, et le goût des bonnes mœurs, il faut qu'elle n'agisse pas seule ; il faut que toutes les institutions marchent ensemble, en se prêtant un mutuel appui.

C'est ce qu'a bien senti l'auteur du mémoire n° 4, auquel le prix est adjugé. Sa modestie le dérobe en ce moment à son triomphe et aux applaudissemens du public : il n'a pas jugé à propos de se faire connaître. Nous espérons que le succès le décidera à ne plus garder l'anonyme.



Lui seul a réellement vu et traité la question ; à la finesse d'observation de l'un de ses concurrens il a joint la sensibilité, la chaleur qui distingue l'autre, et il les a surpassés tous deux.

Mais en commençant, nous lui adresserons un reproche, ou plutôt nous exprimerons un regret sur ce que, faisant si bien, il n'a pas fait assez. Son mémoire, extrêmement court, et peut-être jeté trop rapidement, n'a pas paru offrir assez de développemens des idées qu'il indique, ni traiter la question d'une manière complète : il a donné une bonne esquisse ; il auroit pu faire un beau tableau ; le talent ne lui manquait pas.

Il faudrait aussi faire disparaître de ce mémoire quelques légères incorrections de style.

Mais nous aurons plus de plaisir à rendre compte de ce qu'il y a de bon dans cet ouvrage estimable.

Peinture influence 1° morale 2 politique

L'auteur établit d'abord que la peinture a nécessairement une influence morale, et que de fait elle a eu quelquefois une influence politique.

Il parcourt l'histoire ancienne et moderne, et recherche quelle a été cette influence chez les Égyptiens, chez les Israélites, chez les Grecs, particulièrement chez les Athéniens, ensuite chez les Romains, et enfin dans toute l'Europe depuis le christianisme.

2° politique athénienne pour récompenser guerriers / 1° morale des prêtres catholiques

Il observe que les Athéniens seuls ont fait servir la peinture à récompenser les défenseurs de leur liberté, et les prêtres catholiques à affermir leur puissance.

Cet art du sacerdoce, qui a inondé l'Europe moderne de tableaux de dévotion, cette espèce de spéculation pieuse sur les talens des grands maîtres, le pouvoir enfin de tant de chefs-d'œuvre pour accréditer et maintenir le catholicisme, ont fourni à l'auteur un morceau dont les idées, à la vérité, ne sont pas neuves, mais qui est très-

élégamment écrit ; nous regrettons que les bornes de ce rapport ne nous permettent pas de le citer en entier.

Mais hâtons-nous d'arriver aux moyens à l'aide desquels, selon lui, pourrait se faire sentir chez les Français libres l'influence de la peinture.

Ici nous allons faire parler l'auteur lui-même ; nous serons forcés, par le défaut de temps, de l'abréger, de le tronquer peut-être : qu'il nous le pardonne ; nous tâcherons du moins d'en faire assez connaître pour prouver qu'il a mérité son succès, et nous n'oublions pas que nous avons aussi notre jugement à justifier.

« Puisque la peinture, dit l'auteur, parle à l'imagi-
» nation des peuples, c'est au législateur à faire en sorte
» qu'elle ne lui donne que d'utiles leçons ; c'est à lui
» de la faire servir à la conservation des mœurs, à la
» propagation des vertus qui doivent composer le ca-
» ractère national.

» Les dispositions législatives et réglementaires rela-
» latives à la peinture doivent donc faire partie des
» institutions d'un peuple libre. Mais il ne suffit pas
» de créer des écoles, d'ouvrir des ateliers pour y former
» des élèves, d'établir des prix en faveur de ceux qui
» se distinguent, et d'assurer aux peintres les plus cé-
» lèbres une place dans l'assemblée des savans les plus
» distingués et des premiers artistes de la nation. Ces
» établissemens sont sans doute utiles et nécessaires
» aux progrès de l'art ; ~~mais si l'art n'est pas dirigé~~, il
» prendra dans les mains du peintre ~~la direction~~ qu'il
» recevra de son génie particulier ou de son intérêt.

» En suivant l'impulsion de son intérêt, l'artiste » obéit principalement au goût de sa nation, ou plutôt » de la classe assez riche pour acheter les productions » de son pinceau. Si cette classe est corrompue, si elle » est plongée dans la mollesse, les crayons de l'artiste » s'amolliront comme elle. Il ne produira plus rien de » grand : ses tableaux de chevalet orneront les boudoirs ; » ses compositions voluptueuses ne retraceront que les » images des plaisirs. Heureux celui qui s'élève à de » plus hautes conceptions, s'il est favorisé des dons de » la fortune ! Malheur à lui, s'il a besoin que l'eau du » Pactole vienne humecter quelquefois ses pinceaux, » ou si son ame énergique n'est résolue d'arriver à la » gloire, à travers les ronces de l'indigence ! Ses fiers » Romains épouvanteront nos Aspasies, et la sensible » Phryné ne placera jamais à côté de l'aimable Alcibiade » le sombre et farouche Brutus.

» Si la nation chez laquelle vit l'artiste ne peut payer » son talent, il reçoit la loi des peuples voisins, et le » génie devient alors tributaire de l'or étranger. Ceci » arrive quand le gouvernement et les particuliers sont » trop appauvris ou trop gênés pour acheter les produc- » tions des arts qui naissent sur le territoire. Telle est » à peu près la situation de la France, qui, par un » contraste singulier, mais qu'expliquent sa gloire mi- » litaire et le désordre de ses finances, rassemble dans » son sein les tableaux des autres nations, et ne saurait » payer ceux de ses grands maîtres. Ceci regarde le » gouvernement. Quant aux particuliers, le boulever-

» sement des fortunes a placé les richesses dans une
» classe nouvelle, pour qui les jouissances que procu-
» rent les beaux arts ne sont rien, et qui ne les cultive
» ni par ton ni par amour. Cette exportation, favorable
» d'ailleurs sous un point de vue financier, n'est réel-
» lement funeste que quand elle nous enlève les ou-
» vrages les plus estimables. Elle le serait bien plus si
» les peuples voisins étaient plus sages, et si les pro-
» ductions corruptrices des mœurs n'avaient chez eux,
» comme chez nous, la préférence sur les beautés mâles
» et sévères.

» Comment conserver au milieu de nous les chefs-
» d'œuvre de nos artistes, diriger leurs travaux vers
» un but utile, et faire servir leur génie à la restaura-
» tion de l'esprit public et des mœurs? Le gouverne-
» ment peut-il acheter leurs productions ou salarier leurs
» pinceaux? Non sans doute; et nul gouvernement n'est
» assez riche pour le tenter. Mais l'or est-il pour les chefs
» des nations le seul élément de leur puissance? est-il
» le seul ressort qu'ils puissent employer pour les gou-
» verner? Il en faut sans doute; et quand l'ordre règne
» dans l'administration, il n'est pas de gouvernement
» qui ne puisse consacrer à l'encouragement des arts
» une légère portion des revenus de l'État. Que son
» emploi soit déterminé avec sagesse; qu'il soit con-
» sacré à l'acquisition des tableaux les plus propres à
» l'instruction du peuple, et converti en secours pour
» les artistes qui se livrent à ce genre ingrat, dans ce
» siècle où les mots de patrie et de vertu ne sont dans

» toutes les bouches, que parce qu'on semble leur avoir » fermé tous les cœurs. L'argent n'est pas la seule fa- » veur que le gouvernement puisse offrir à ces artistes : » que les édifices consacrés aux arts, mieux distribués, » et, s'il en est besoin, agrandis ou multipliés, leur » offrent des asyles, reçoivent leurs ateliers, et que » ce soit un honneur public d'y être admis. Ne parlez » pas seulement à l'intérêt de l'artiste ; honorez-le : s'il » est doué du génie de son art, l'amour de la gloire » et de la considération parleront plus fort que l'intérêt » à son cœur. Que les ouvrages des artistes vivans les » plus fameux soient exposés habituellement, dans les » palais nationaux ou dans un muséum particulier, à » l'admiration des citoyens et des étrangers ; que leurs » personnes soient accueillies, distinguées, et que les » chefs des peuples ne dédaignent pas d'admettre dans » leur intimité ces hommes inspirés par les dieux. » Croyez-en la nature du cœur humain, et l'expé- » rience trop rarement ou trop mal essayée ; ce crédit » accordé à l'artiste, ces honneurs bien ménagés, sup- » pléeront à l'insuffisance du trésor national : combinés » avec les modiques secours que ce trésor peut fournir, » ils offriront au véritable homme d'état une immense » ressource, et soutiendront la concurrence des Crassus » de la nation et de l'or étranger.

» Ce ne sera pas assez d'offrir les chefs-d'œuvre des » artistes à l'admiration dans un seul point de la Ré- » publique : multipliez-les par le dessin et la gravure ; » peuplez-en les bibliothèques et les écoles publiques ;

» offrez-les, comme des modèles, à l'étude de la jeu-
» nesse, et choisissez, s'il se peut, les auteurs mêmes
» de ces ouvrages pour ses instituteurs dans leur art.

» Mais en donnant cette impulsion aux artistes,
» veillez aussi sur l'instruction de leurs élèves : inspirez-
» leur, dès les premiers instans, le goût des genres qui
» plaisent à la patrie ; nationalisez ces genres, en un
» mot : que les sujets de concours ne s'en écartent jamais ;
» que tous les prix leur soient exclusivement réservés, et
» que l'Institut national couronne à la fois désormais le
» talent de l'élève et la moralité de son ouvrage.

» Me dira-t-on que c'est mettre à l'art des bornes
» ridicules ? Eh quoi donc ! n'est-ce pas assez d'avoir à
» peindre les événemens les plus mémorables de l'his-
» toire des peuples libres, les scènes les plus éclatantes,
» relatives à la conquête, au maintien et à la perte de
» leur liberté ? N'est-ce rien que d'avoir à reproduire
» tous les personnages fameux qui les ont illustrés, et
» les traits les plus remarquables de leur vie politique,
» militaire ou privée ? N'est-ce rien que d'avoir à re-
» tracer les époques les plus fameuses de notre révolu-
» tion, et tous les prodiges opérés par nos guerriers ?
» N'est-ce pas une carrière immense et toute nouvelle
» à parcourir ? L'ingratitude de notre costume sera-t-elle
» l'éternelle objection de nos artistes ? Aucun d'eux
» n'essaiera-t-il de vaincre cette difficulté, et leur génie
» restera-t-il muet devant tant de miracles ? Mais pour-
» quoi le gouvernement ne les encourageriat-il pas à
» tenter une entreprise qui doit éterniser la gloire de la

» nation, et devenir une des récompenses de nos dé-
» fenseurs et des Miltiades qui les ont conduits à la
» victoire ? Pourquoi sa politique ne ferait-elle pas éclore
» les Vander-Meulen, dont leurs exploits devraient
» déja fatiguer les pinceaux ? »

Il recommande ensuite de présenter aussi des modèles des vertus paisibles et domestiques.

modèles des vertus domestiques

Mais sur-tout il desire qu'aussitôt que les législateurs et le gouvernement auront adopté ce plan et commencé son exécution, ils y *coordonnent* tous les accessoires. C'est le seul moyen d'en espérer du succès.

« Avant de terminer cet essai (dit-il, et c'est le der-
» nier paragraphe de son mémoire), ajoutons une ré-
» flexion, sans laquelle l'opinion que nous venons d'ex-
» poser ne saurait être bien appréciée. En essayant de
» déterminer le rôle que la peinture doit jouer dans les
» institutions républicaines, nous n'avons jamais pensé
» qu'il fût possible de la réglementer avec succès, si
» l'on ne s'occupe en même temps, et de front, de l'é-
» tablissement de ces institutions. En général, il est au
» moins hasardeux de vouloir établir ou de croire con-
» solider celles d'une nation, et sur-tout d'un peuple
» libre, indépendamment les unes des autres. C'est la
» voûte dont il faut assembler tous les voussoirs avant
» d'ôter l'échafaudage, et qui s'écroule si l'un d'eux
» vient à manquer. Il faut donc que ces institutions
» soient, pour ainsi dire, formées d'un seul jet, et
» qu'elles se prêtent mutuellement leur appui. . . .
» . . . .

institutions à former simultanément suivant mon plan d'ensemble de toutes les sciences et arts.
Voi mon mémoire N° 6 [illegible] de 37 pages in 12 (et 8 pag in f[illegible]) remis le 3 Xbre 1794 au com[illegible] d'instruction publique [illegible] (et non [illegible] Adanson)

» Mais où trouvera-t-on le Lycurgue, le Numa de la
» France? Quand viendra-t-il enfin nous apprendre à
» être libres? Quelles institutions donnera-t-il à ce
» peuple inconstant et léger, déja fatigué d'une liberté
» qu'il a si chèrement acquise, seul dans l'Europe in-
» différent à sa gloire, et qui semble ne plus assister
» aux événemens qui décident ses destinées, que comme
» le spectateur aux jeux de ses théâtres, ou comme le
» Turc hébété aux révolutions du sérail? »

Ah! sans doute l'auteur ne voudrait pas qu'on prît à la lettre cette expression exagérée d'une indignation vertueuse : non, les Français ne sont pas indifférens à leurs destinées; il en est encore, et l'auteur lui-même est du nombre, il en est des milliers qui sentent leur dignité, qui ont attaché leur sort à celui de la République, qui ne souffriront pas une marche rétrograde vers la servitude et l'ignorance. La France a vaincu une partie de l'Europe; elle a étonné le monde : elle a désormais un grand devoir à remplir, celui de répandre sur l'humanité toute entière les bienfaits des sciences, de la raison et des beaux arts.

Fait en commission le 13 germinal, an 6 de la République française.

Signé, Vien, Vincent, David, Dufourny, Mongez, Leblond, Andrieux.

Baudouin, Imprimeur de l'Institut national.